

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

## HARNES

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### PLF 2026 : Orientations Générales

#### Un contexte économique et politique de plus en plus incertain à l'approche d'une année d'élections locales

En effet, avec la dissolution de l'Assemblée Nationale en juillet 2024, une période d'instabilité s'est alors ouverte pour le pays. Avec six premiers ministres en 12 mois, l'Assemblée nationale est divisée au point de rendre fragile toute coalition gouvernementale. A peine nommé, le gouvernement Lecornu II a dû faire face à deux motions de censures examinées et rejetées à l'Assemblée nationale le 16 octobre 2025.

Dans la continuité des difficultés ayant émaillé l'adoption du PLF 2025, la difficulté de parvenir à un consensus parlementaire sur le budget de la Nation est réelle, avec en toile de fond les incertitudes liées :

- à la soutenabilité financière de la dette publique. En effet, l'encours de la dette des administrations publiques au sens des critères de Maastricht atteint 3 416,3 Md€ à la fin du 2ème trimestre 2025 - soit 115,6 % du PIB selon l'INSEE. Au cours du second semestre 2025, les agences de notation ont dégradé la notation souveraine de la dette française (Agence France Trésor). Ainsi, en septembre 2025, l'agence de notation Fitch a abaissé la note souveraine de la France de AA- à A+, ce qui continue de faire planer la menace d'une réaction négative des marchés financiers et craindre une hausse soutenue des taux d'intérêts sur la dette française. En ce début du mois d'octobre, l'État français emprunte pour ses obligations à 10 ans au taux de 3,48 %. La France se finance aujourd'hui à des niveaux de rendement proches de ceux de l'Italie (3,54 %), alors que, traditionnellement, l'écart lui était nettement favorable. En miroir, l'écart de taux (spread) avec l'Allemagne demeure élevé (2,72 %). À cet égard, il convient de rappeler qu'avec 50,1 Md€ la charge (intérêts) de la dette a consommé 6,3 % des crédits en dépenses de l'Etat en 2024 c'est-à-dire plus que les budgets des ministères de l'Intérieur et de la Justice réunis (45,15 Md€);

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

- au défi du redressement des comptes publics. Le PLF 2026 du gouvernement ambitionne de réduire le déficit public à 4,6% du produit intérieur brut (PIB) en 2026, après deux dérapages à 6,1% en 2024 et après 5,5% en 2023. L'exercice 2025 devrait se conclure également par un déficit majeur. La situation budgétaire de l'État au 31 août 2025 indiquait un déficit à -157,5 Md€ contre -171,9 Md€ à fin août 2024, soit une relative amélioration de +14,5 Md€. L'objectif de revenir sous la barre des 3 % de déficit a été fixé par le pouvoir exécutif à l'horizon 2029. L'atteinte de cette objectif reste toutefois fortement incertain. Les indicateurs économiques témoignent de la difficulté de l'équation d'assainissement des comptes publics. Ainsi, dans un avis du 30 avril 2025 relatif au rapport d'avancement annuel 2025 du plan budgétaire et structurel à moyen terme 2025-2029, le Haut Conseil des finances publiques a estimé que la prévision de réduction du déficit public pour 2025 était loin d'être acquises, que les prévisions macroéconomiques actualisées du gouvernement sont un peu optimistes et offrent peu de marges de sécurité. Enfin, il a considéré que la trajectoire de redressement des finances publiques au-delà de 2025, qui n'est qu'esquissée dans les documents présentés par le gouvernement, reste à préciser et à crédibiliser;

Le rapport annuel de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques publié en juillet 2025 est particulièrement éclairant sur ce point. Destiné à éclairer le débat public en amont de la préparation des textes financiers qui seront présentés au Parlement à l'automne, ce rapport présente sans détour les enjeux qui attendent les finances publiques nationales pour les années 2026 et suivantes :

« [...] Depuis plus de deux décennies, et à la différence notamment de l'Allemagne et de l'Italie, la dynamique de l'endettement a été particulièrement nourrie par l'accumulation de déficits primaires, alors que la croissance s'érodait progressivement. Le rôle des taux d'intérêt et des phénomènes de marché a été secondaire dans cette dynamique.

Ces déficits et cette dette croissante n'ont en outre pas eu comme principale contrepartie des investissements ou des dépenses d'avenir de nature à augmenter le potentiel de croissance future mais ont d'abord financé la hausse des dépenses courantes [...].

Cette évolution n'est pas soutenable. La stratégie de finances publiques doit reprendre le contrôle de la dynamique de la dette, dans un contexte où elle ne peut plus compter sur un retour de la croissance des décennies passées ni sur des taux d'intérêts très bas. [...] »

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### Des perspectives économiques en demi-teinte

Mi-septembre 2025, la Banque de France a publié ses dernières prévisions macro-économiques.

Si elle a réhaussé sa prévision de croissance de 0,1 point en 2025 à 0,7%, l'institution financière a légèrement abaissé ses prévisions de croissance pour les années 2026 et 2027 (-0,7 point), à respectivement 0,9 % et 1,1 %.

La croissance économique française resterait ainsi atone. Les récents développements de la situation politique intérieure et des hypothèses plutôt défavorables de l'économie mondiale (taux de change de l'euro et prix du pétrole plus élevés, incertitudes liées à l'accord commercial USA-UE de juillet 2025 etc.) fragilisent les perspectives économiques nationales.

La Banque de France anticipe une relative remontée du taux de chômage national au sens du Bureau international du travail, qui atteindrait ainsi 7,5% en 2025 et 7,6% en 2026, avant de diminuer à 7,4% en 2027.

L'inflation confirmerait son ralentissement offrant ainsi un certain répit aux agents économiques. Au sens de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), l'inflation s'élèverait ainsi à 1% en moyenne annuelle en 2025 (après 2,3% en 2024), 1,3% en 2026 et 1,8% en 2027, ce qui en ferait ainsi des plus faibles de la zone euro.

### Les principales mesures intéressant les collectivités territoriales et les autres entités du secteur public local

Ces mesures sont issues des éléments disponibles à la date de rédaction de la présente analyse à savoir le projet de loi de finances 2026 présenté en Conseil des ministres le 14 octobre 2025 par le Gouvernement Lecornu II.

Les mesures figurant dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées durant l'examen parlementaire du PLF 2026. L'examen du projet de loi débutera à l'Assemblée nationale le 24 octobre 2025.

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Le projet de loi de finances 2026 prévoit des mesures très contraignantes pour les collectivités locales et les EPCI, avec un effort estimé officiellement à 4,6 Md€, certaines associations délus considérant qu'il pourrait atteindre 8-9 Md€ selon M. André Laignel, président du Comité des Finances Locales (CFL).

### 1) Revalorisation annuelle des valeurs locatives cadastrales

Les bases des principaux impôts locaux dus par les particuliers seront de nouveau revalorisées en 2026. Le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales (VLC) pour 2026 n'a pas encore été fixé officiellement, on estime qu'il devrait toutefois s'établir autour de 1,1 % ~ 1,3 %. Il se situera vraisemblablement à un niveau bien inférieur aux coefficients des années antérieures (1,7 % en 2025, 3,9 % en 2024, 7,1 % en 2023, 3,4 % en 2022). Ce coefficient est calculé depuis 2018 à partir de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE (dernière parution). Le ralentissement de l'inflation amorcé en 2024 et confirmé en 2025 explique ces taux plus faibles de revalorisation des VLC.

### 2) Énième report de la revalorisation générale des valeurs locatives cadastrales.

La révision des valeurs locatives cadastrales, base du calcul de la taxe foncière payée par tous les propriétaires immobiliers, ne verra pas le jour avant plusieurs années. Les valeurs locatives actuelles datent de 1974 ne sont pas à jour des évolutions économiques et sociales des quartiers de nombreuses communes.

Le projet de loi de finances pour 2026 diffère encore cette échéance, de trois ans, à 2031. Son article 27 modifie en effet la rédaction de l'article 146 de la loi de finances pour 2020, en prévoyant que «les résultats de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation sont pris en compte à compter de l'établissement des bases (avis de taxe foncière) au titre de l'année 2031», et non plus de l'année 2028.

La révision des valeurs locatives des locaux professionnels débuté en 2017 est également repoussée à 2026.

### 3) Reconduction et amplification de l'effort secteur public local : le second millésime du DILICO

Le nombre de communes touchées par le DILICO : autour de 4 000 communes notamment, contre 1 900 actuellement.

Cette nouvelle formule du DILICO interroge de nombreux élus qui y voient la renaissance du dispositif Cahors de 2018. En effet, les sommes prélevées aux collectivités seraient dorénavant reversées sur cinq ans et non plus sur trois, comme dans le Dilico de 2025. Surtout, ce qui questionne les parlementaires et élus locaux, c'est que les contributions ne seront reversées que si globalement, l'évolution des dépenses sont inférieures à celle du PIB. Les modalités de calcul des taux d'évolution des dépenses qui conditionnent le versement sont pour l'heure floues.

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### 4) Une DGF gelée, des dotations de péréquation en hausse

En 2026, la DGF serait gelée à son niveau de 2025 (32,58 Md€) mettant ainsi un terme à trois exercices de hausses consécutives. La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) et la dotation de solidarité rurale et de cohésion sociale (DSR) progresseraient respectivement de 140 et 150 M€.

Afin d'assurer la neutralité sur l'enveloppe normée de la DGF de ces hausses des dotations de péréquation, les dotations appelées « variables d'ajustement (DCRTP etc.) seront minorées de 527 M€.

Les crédits 2026 de la DGF (32,58 Md€) comprennent la réintégration du produit de la fraction de TVA affectée aux régions depuis 2018.

### 5) Housse des cotisations patronales CNRACL : augmentation progressive du taux jusqu'en 2028

Malgré les avis défavorables des élus locaux au Conseil National d'Évaluation des Normes (CNEN) et au Conseil des Finances Locales (CFL) de décembre 2024, le décret relatif au taux de cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la CNRACL ((caisse de retraite des agents hospitaliers et des collectivités locales) est paru au Journal Officiel (décret n°2025-86 du 30 janvier 2025).

Chaque année, à partir de 2025 et jusqu'en 2028, ces cotisations augmenteront au 1er janvier de 3 points. Fixé jusqu'en 2024 à 31,65 %, le taux de cotisation est passé à 34,65 % en 2025, et continuera d'évoluer jusqu'à atteindre 43,65 % au 1er janvier 2028. Pour 2026, le taux CNRACL s'établit donc à 37,65 %.

Sur l'exercice 2025, le surcoût à supporter par les collectivités et les autres entités du secteur public local est évalué à 1,4 Md€.

### 6) Les dotations de l'Etat en faveur de l'investissement local à nouveau en net repli

Le fonds vert subirait à nouveau un fort coup de rabot (-500 M€). Des opérateurs de l'Etat intervenant fréquemment auprès des collectivités et des EPCI subiraient aussi une baisse conséquente des crédits : des agences de l'eau (-90 M€), Agence nationale de l'habitat (-700 M€).

Dans un but de simplification, le PLF 2026 a fusionné plusieurs dotations destinées à l'investissement des collectivités, à savoir : la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la dotation politique de la ville (DPV) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



### ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Malgré un contexte économique difficile et les difficultés nationales et internationales que tout le monde connaît, l'équipe municipale s'est donné comme impératif de ne pas alourdir la fiscalité communale afin de préserver le pouvoir d'achat des harnésiens. Elle entend en outre conserver une épargne pérenne pour l'avenir, par une gestion rigoureuse adaptée à nos besoins, ce sans dégrader le service offert à la population.

En parallèle, toujours pour préserver les capacités futures de la commune, l'endettement reste maîtrisé malgré les mobilisations successives pour le projet phare du centre nautique, ce sans délaisser les investissements structurants dans les bâtiments publics, les écoles, la voirie ou les espaces publics.

### CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2025 aura été marquée en fonctionnement par la mise en œuvre de la première année de hausses imposées de cotisations CNRACL ainsi que l'accentuation choisie de l'entretien de notre parc espaces verts (le bois de Florimond en premier lieu), et en investissement par le début de la construction de la piscine et des travaux ERBM.

Malgré la conjoncture défavorable, la commune est parvenue à conserver les fondamentaux en autofinancement, qui doivent permettre le financement des investissements prévisionnels 2026.

Le potentiel fiscal et financier, supérieurs à la moyenne des communes de l'agglomération, se situent toutefois, au niveau national, à peine dans la moyenne.

Le revenu par habitant est quant à lui très en deçà de la moyenne nationale.

La population harnésienne est en léger recul par rapport à 2024, impactant un peu à la baisse la dotation forfaitaire.

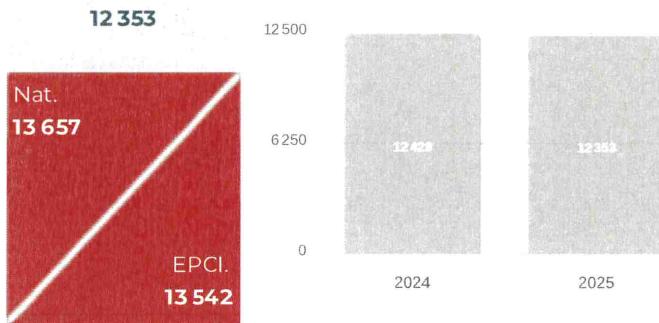
Nous attendons pour les années à venir la prise en compte des nouveaux logements cité d'Orient et rue de l'abbaye.

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

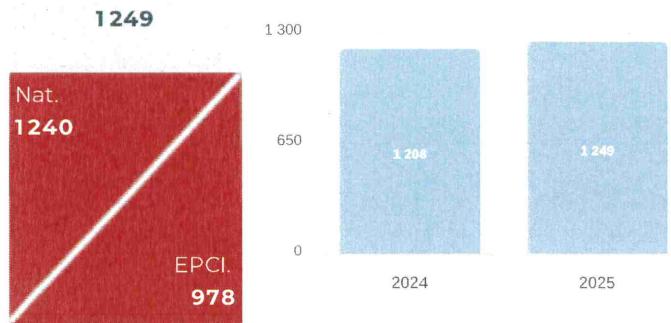


### DONNÉES GÉNÉRALES

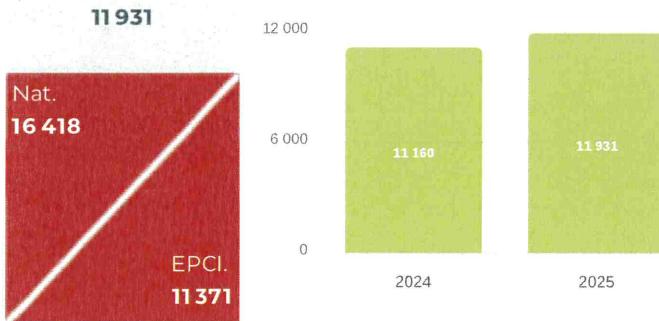
#### Population DGF



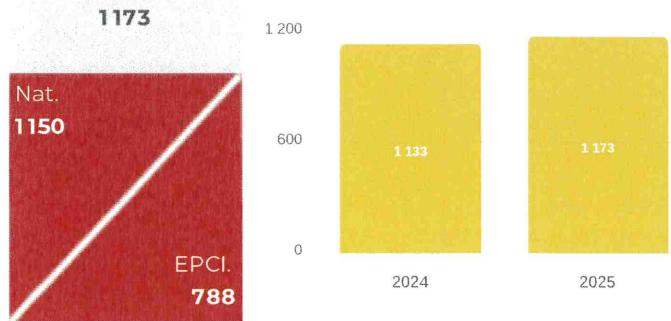
#### Potentiel financier en €/hab.



#### Revenu par habitant



#### Potentiel fiscal en €/hab.



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



### LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Lors de la présentation du ROB2025, les objectifs budgétaires en fonctionnement étaient clairs : stabiliser la section pour dégager un excédent comparable à l'exercice 2024, le tout sans recours à une hausse de fiscalité.

Avec un excédent 2025 évalué à environ 1 050 000€, l'objectif est atteint et est conforme aux prévisions du Budget.

Les orientations nationales qui s'imposent à la collectivité (CNRACL, hausse des rémunérations, dotations de l'état en ralentissement, raréfaction des subventions ...) ont entraîné une baisse de la CAF brute de 10,53% en moyenne annuelle 2024-2026 ; pour autant la CAF nette reste similaire à celle de 2024 (remboursements d'emprunts en baisse) : la commune dispose donc à nouveau de 900k€ pour investir en 2026.

Pour 2026, l'ambition est de maintenir l'excédent annuel (et donc la CAF nette à Harnes) à environ 850k€.

Pour y parvenir, il est espéré une diminution des chapitres 011 et 65 (dépenses « non récurrentes » en 2025 listées ci-après), à concurrence du montant de la hausse forcée de CNRACL (à nouveau +140k€) et de recrutements au chapitre 012 (+110k€ maximum), soit environ 250k€ au total.

CEPENDANT, UNE TRES GROSSE INCERTITUDE plane au PLF2026 en ce qui concerne les compensations d'exonérations de bases TFB industrielles : le gouvernement prévoit de les réduire d'environ 20%, ce qui laisserait la commune avec une perte sèche de 320k€, réduisant d'autant notre autonomie financière. Le risque que nous fait courir le gouvernement avec le PLF 2026 est bien réel.

En investissement, l'accent avait été porté sur les crédits du nouveau centre nautique, et sur l'ERBM au quartier Bellevue. Pour parfaire le financement, une partie des réserves de fonctionnement avaient été mobilisées, ainsi que l'anticipation de l'emprunt initialement prévu en 2026.

Les dépenses du centre nautique se sont élevées à 2,7M€ HT, sans recette constatée sur cet exercice. Ainsi, la prévision de dépense pour terminer l'équipement en 2026 est 13,5M€ HT, et les subventions à percevoir de 9,3 M€.

Les dépenses ERBM (phase 1) de 2026 devraient avoisiner les 4,3 M€, financées à terme pour 2,5M€ par l'état/région, 358k€ par la CALL, et en 2028 par 700k€ de FCTVA, laissant une charge nette à la commune de 750k€ environ.



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### FONCTIONNEMENT

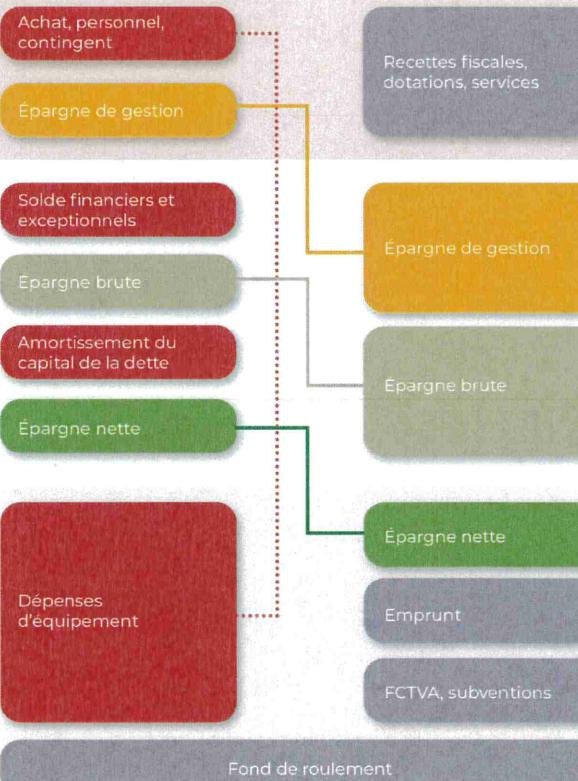
Les recettes courantes (hors soldes financiers et exceptionnels) déduction faite des dépenses courantes permettent de générer l'épargne de gestion.

### ÉPARGNE & ANNUITÉ

L'épargne de gestion permet le financement des soldes financiers et exceptionnels et génère une épargne brute.

### INVESTISSEMENT

L'épargne brute permet le remboursement du capital de la dette et génère une épargne nette disponible pour le financement des investissements.

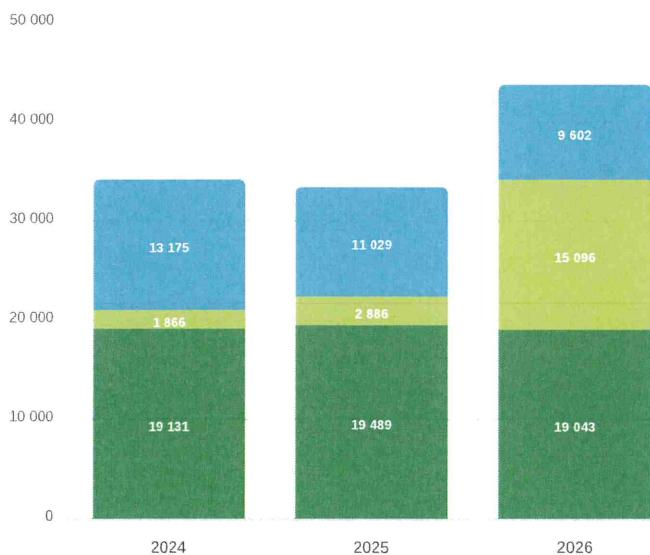


## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

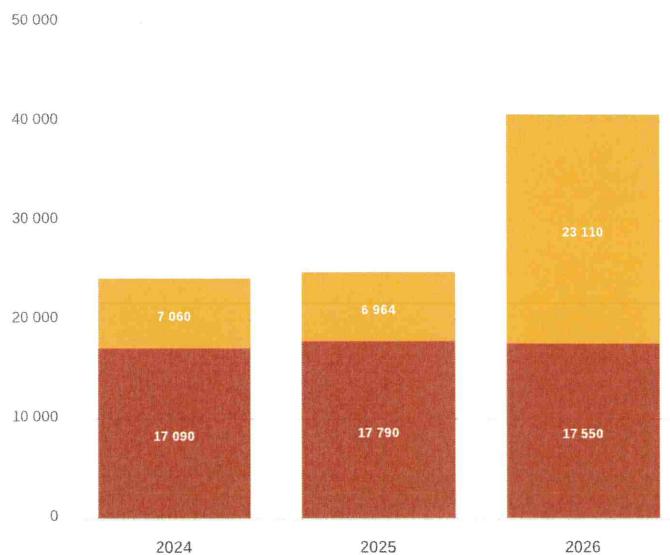


### GRANDES MASSES FINANCIÈRES

— Recettes en k€



— Dépenses en k€



■ Recettes de fonctionnement

■ Recettes d'investissement (hors GAD\*)

■ Excédent

■ Dépenses de fonctionnement

■ Dépenses d'investissement (hors GAD\*)

■ Déficit

#### Fonctionnement

Dépenses : les actions et services rendus au quotidien

Recettes : La fiscalité directe, les dotations de l'Etat et le produit du domaine

#### Investissement

Dépenses : les projets d'équipement et le remboursement de l'emprunt

Recettes : Le FCTVA, les subventions de tiers et les emprunts

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

#### COMMENTAIRES

Les recettes réelles ont progressé en 2025 de +500k€, pour la grande majorité via des recettes exceptionnelles (chapitre 77) : +255k€ d'écritures relatives au transfert de la ZAL Bellevue (neutralisé par une dépense équivalente au chapitre 65), +140k€ de remboursement des factures d'eau excédentaires 2024 (voir DOB 2025).

Si le PLF 2026 est voté sans nous être trop défavorable, nous prévoyons une légère hausse des dotations (DSU essentiellement) de 70k€, et 40k€ de fiscalité par le biais de la revalorisation des bases.

Malgré une belle reprise des droits de mutations en 2025 (+100 k€ encaissé), les prévisions 2026 sont maintenues à leur niveau prudent de 2024, le contexte immobilier peinant à se stabiliser.

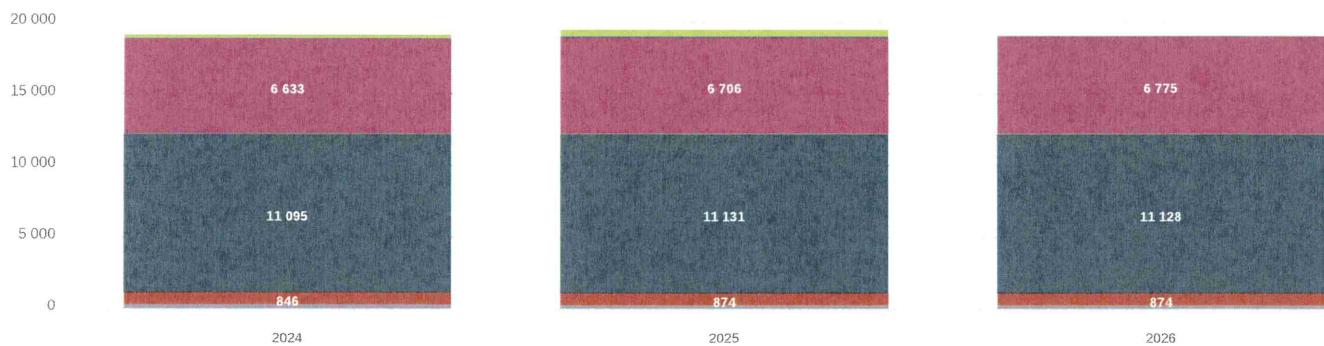
En tout état de cause, les progressions de recettes seront très circonscrites et le budget est donc estimé à un peu plus de 19 M€, voire 18,7 M€ si nous perdons les 320k€ évoqués au-dessus.

	2024	2025	2026	Évol.
Atténuation charges	254,2 k€	187,1 k€	187,1 k€	-14,2 %
Produits et services	846,1 k€	873,7 k€	873,7 k€	1,6 %
Impôts et taxes	11 095,1 k€	11 131,2 k€	11 128,5 k€	0,2 %
Dotations et participations	6 633,3 k€	6 705,7 k€	6 774,6 k€	1,1 %
Autres produits	85,7 k€	132,3 k€	79,4 k€	-3,8 %
Produits financiers	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	0,0 %
Produits exceptionnels	177,6 k€	458,6 k€	0,0 k€	-100,0 %
Autre recettes	39,3 k€	0,0 k€	0,0 k€	-100,0 %

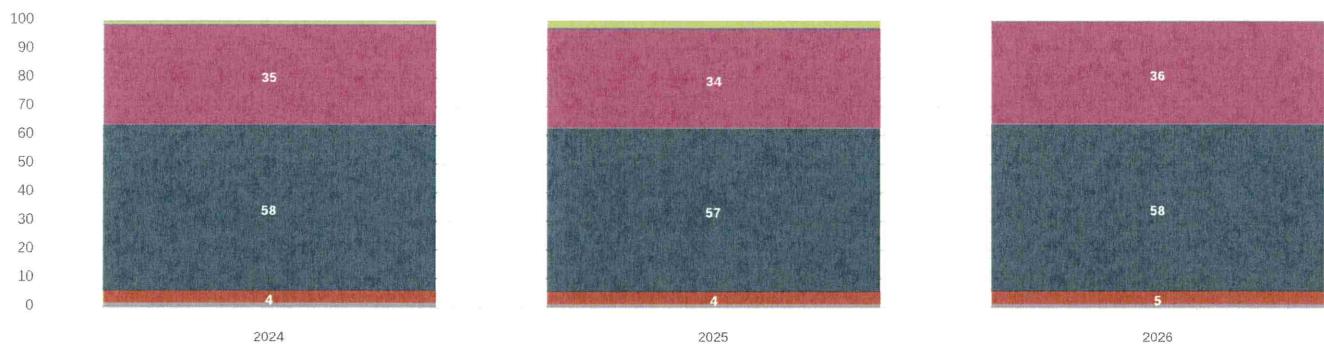
## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



### Recettes réelles de fonctionnement en k€



### Recettes réelles de fonctionnement en base 100



■ Atténuation charges  
■ Autres produits

■ Produits et services  
■ Produits financiers

■ Impôts et taxes  
■ Produits exceptionnels

■ Dotations et participations  
■ Autre recettes

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### COMMENTAIRES

Les dépenses du chapitre 011, qui s'établissent à 5 637k€, ont progressé de 400k€.

Elles ont été impactées dans les domaines suivants : fluides/énergie +120k€, manifestation des Racines +114k€, entretien des voiries +140k€, entretien du bois de Florimond +100k€, assurances +100k€.

Pour 2026, l'objectif sera de se positionner à 5 300k€ de charges courantes, déduction faite des dépenses ci-dessus non récurrentes (Racines, voiries, incertitude sur l'énergie)

Les dépenses de personnel 2025 sont stables, malgré une première hausse CNRACL de +140k€ en 2025.

Pour parvenir à ce résultat, certains recrutements non stratégiques ont été repoussés à 2026, alors que d'autres (en lien avec l'entretien des espaces verts/bois de Florimond, externalisé dans le cadre du groupement de commande passé avec la CALL) ont été purement annulés. Les prévisions de dépenses en 2026 sont évaluées à 9,7M€.

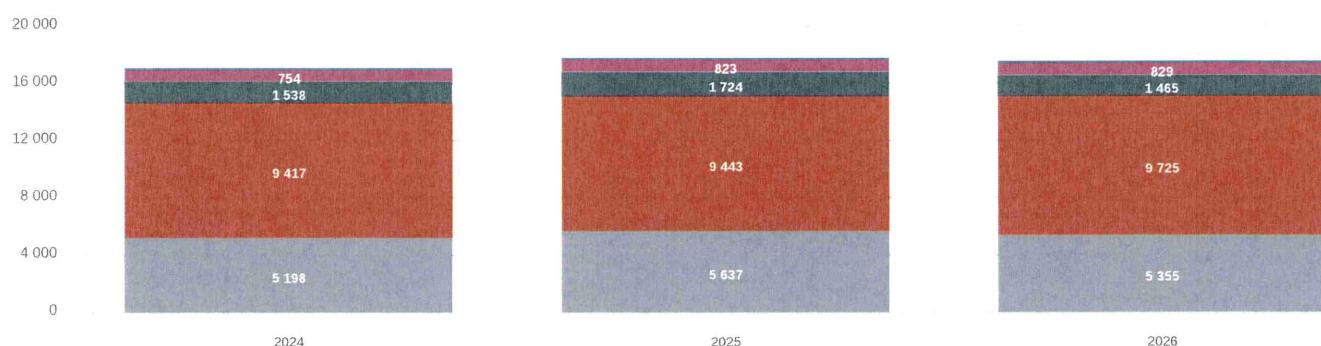
En complément, un développement de la politique RH vous est détaillé en annexe 1.

La prévision de dépenses globale est espérée à environ 18 M€ en 2026, au même niveau donc que 2025.

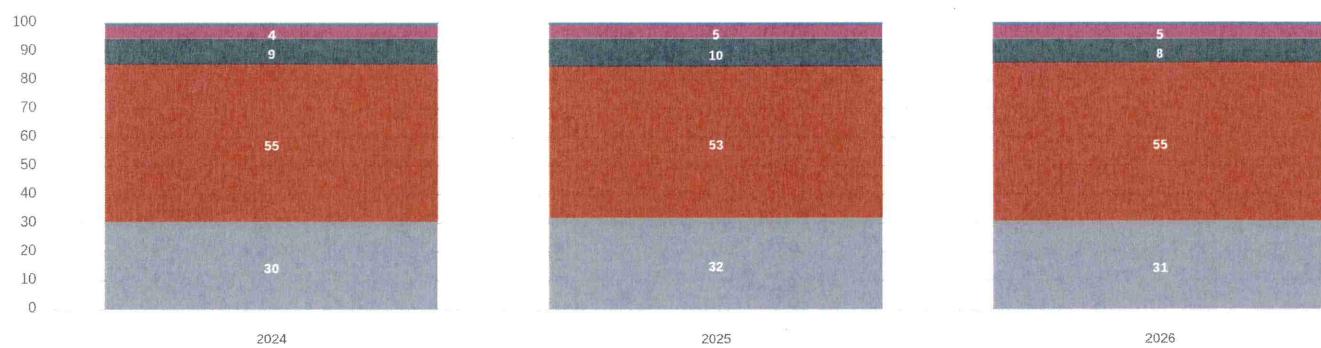
	2024	2025	2026	Évol.
Charges générales	5 198,0 k€	5 637,3 k€	5 355,4 k€	+1,5 %
Dépenses personnel	9 417,1 k€	9 442,9 k€	9 724,5 k€	+1,6 %
Autres charges	1 537,7 k€	1 723,7 k€	1 465,1 k€	-2,4 %
Atténuation produits	754,4 k€	822,7 k€	829,3 k€	+4,8 %
Charges financières	169,9 k€	163,6 k€	175,8 k€	+1,7 %
Charges exceptionnelles	13,3 k€	0,3 k€	0,0 k€	-100,0 %
Autres dépenses et imprévues	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### ■ Dépenses réelles de fonctionnement en k€



### ■ Dépenses réelles de fonctionnement en base 100



■ Charges générales  
■ Charges financières

■ Dépenses personnel  
■ Charges exceptionnelles

■ Autres charges  
■ Autres dépenses et imprévues

■ Atténuation produits

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

#### COMMENTAIRES

En 2025, nous constatons 2,9 M€ de recettes réelles que vous retrouvez dans le tableau ci-dessous ; l'équilibre global de la section a été assuré par la reprise de l'excédent 2024 (4,9 M€), l'affectation des résultats 2024 (4M€), et les amortissements (615 k€).

1,1 M€ de recettes seront repris en restes à réaliser. A noter que les cessions prévues et délibérées depuis plusieurs années n'ont pas dénouées en 2025, des crédits seront donc à nouveau inscrits en 2026 pour 2 M€ (foncier non stratégique).

Pour 2026, il est envisagé (R&R inclus) des recettes à hauteur de 23,1 M€.

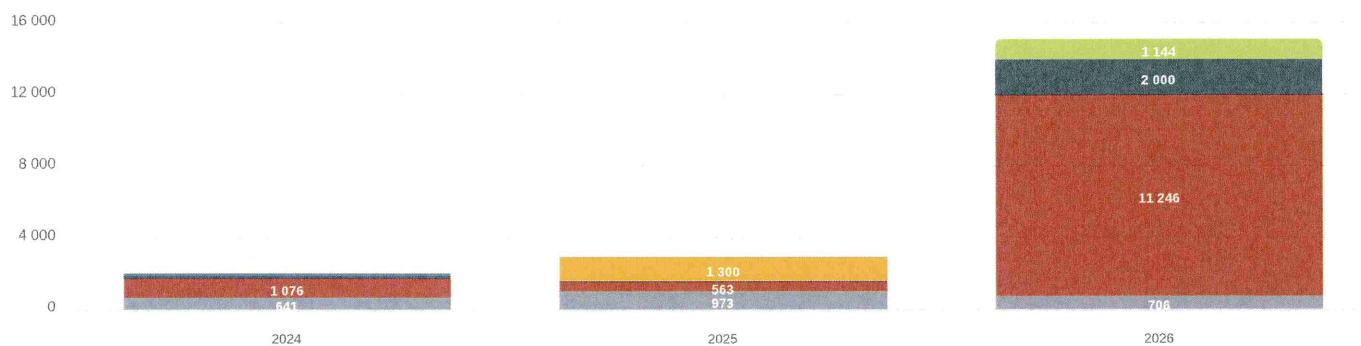
En complément du tableau ci-dessous (15,1 M€) elles seraient abondées par 5,5 M€ de reprise d'excédent, 950k€ d'affectation du résultat, 630k€ d'amortissements, et 950k€ d'autofinancement prévisionnel.

	2024	2025	2026	Évol.
FCTVA	640,7 k€	973,2 k€	706,0 k€	+50 %
Subventions reçues	1 075,6 k€	562,7 k€	11 245,8 k€	+223,3 %
Produits de cessions	175,8 k€	42,9 k€	2 000,0 k€	+237,5 %
Autres Immo financières	110,2 k€	1,0 k€	0,0 k€	-100,0 %
Emprunt	0,0 k€	1 300,1 k€	0,0 k€	-
Autres recettes	39,1 k€	49,3 k€	1 143,8 k€	+440,5 %

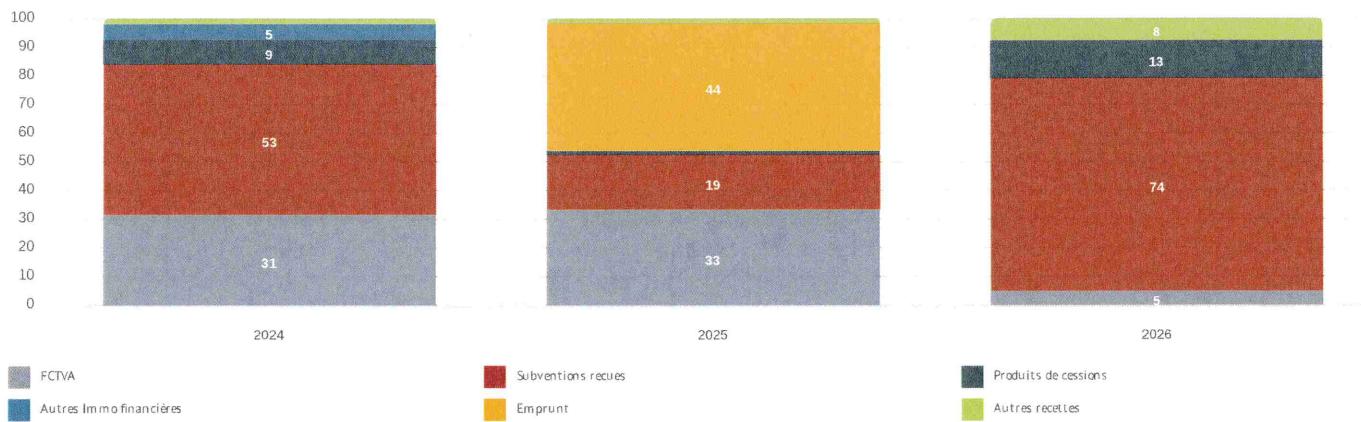
## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



### Recettes réelles d'investissement en k€



### Recettes réelles d'investissement en base 100



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

#### COMMENTAIRES

En 2025, nous constatons 7 M€ de dépenses : 6,2 M€ en équipements, 727k€ en remboursements d'emprunts.

Les principales dépenses concernent la piscine (2,6M€), l'ERBM (347k€), les cours d'écoles (400k€), la voirie (435k€), les aires de jeux (322k€), la renaturation (141k€), les city stades (361k€), les matériels des services (317k€).

3,8M€ de dépenses seront repris en restes à réaliser (école Pasteur 551k€, voirie 350k€, ADAP 218k€, ERBM 1,8M€, et 666k€ de programme bâtimentaire et matériels).

Pour 2026, il est envisagé (R&R inclus) des dépenses à hauteur de 23,1M€, dont 22,4M€ d'équipements.

13,7M€ seront consacrés à la piscine, 4,3M€ à l'ERBM qui bénéficiera au quartier Bellevue, 576k€ aux matériels des services, 1,1M€ au programme bâtimentaire et écoles, 615k€ aux voiries, et 140k€ d'études au pont de Fouquières.

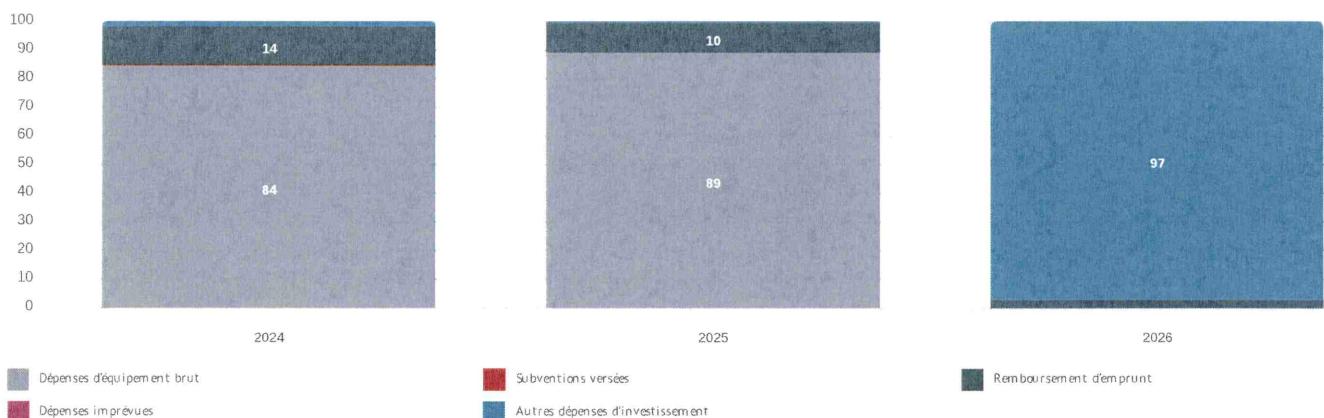
	2024	2025	2026	Évol.
Dépenses d'équipement brut	5 944,4 k€	6 202,5 k€	0,0 k€	-100,0 %
Subventions versées	41,3 k€	0,0 k€	0,0 k€	-100,0 %
Remboursement d'emprunt	953,8 k€	726,9 k€	661,5 k€	+16,7 %
Dépenses imprévues	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Autres dépenses d'investissement	120,5 k€	34,6 k€	22 448,1 k€	1 264,7 %

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### Dépenses réelles d'investissement en k€



### Dépenses réelles d'investissement en base 100



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### DETTE ET DÉSENDETTEMENT

#### COMMENTAIRES

La situation de la dette au 31/12/2025 est plutôt bonne : tous les emprunts "piscine" ont été mobilisés, dont le dernier en 2025 pour 1,3M€, le capital restant dû s'élève à 6,7M€ (547€ / hab, sous la moyenne). Sur la projection à fin 2026, il sera revenu au niveau de 2024 à 6,1M€ (494€ / hab). La capacité de désendettement remonte légèrement à 4,1 années (le seuil limite supérieur est à 12 ans, la moyenne à 6 ans). La commune dispose donc, de marges de manœuvre pour aborder la prochaine mandature.

Aucun emprunt nouveau n'étant prévu en 2026, le solde de dette devrait diminuer de 660k€. S'agissant de la dernière année à l'EPF pour le quartier St Joseph, l'annuité d'emprunt descendra à 479k€ dès 2027.

#### Principaux ratios

	2024	2025	2026	Évol.
Taux d'amortissement	15,9 %	10,7 %	10,8 %	+17,4 %
Taux d'endettement	31,4 %	34,7 %	32,0 %	-1,0 %

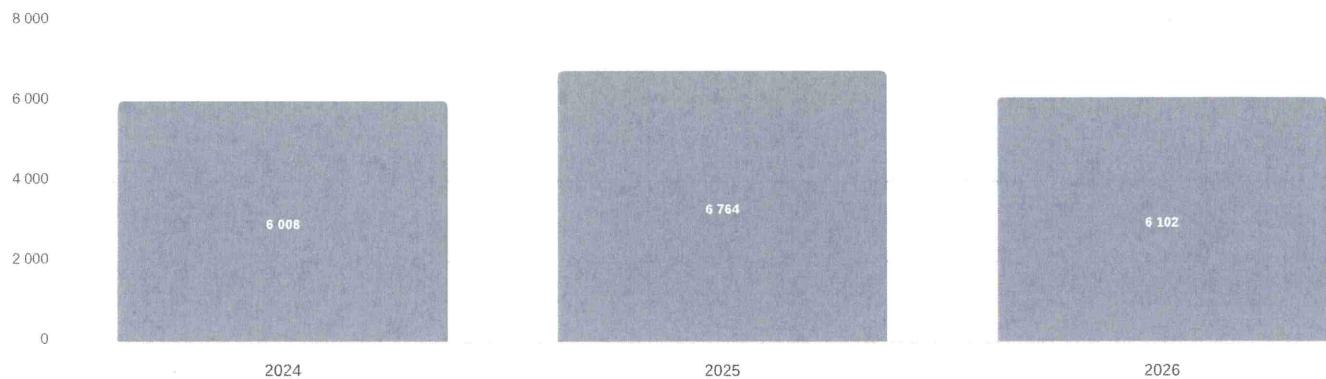
#### Opérations sur dette

	2024	2025	2026	Évol.
Emprunts de refinancement	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Emprunts à réaménager	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-

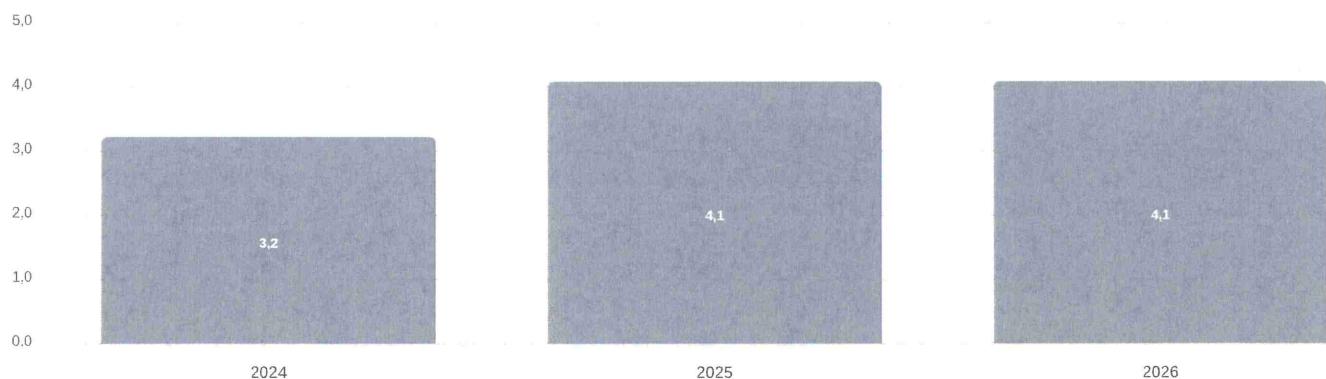
## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



### Endettement en k€



### Désendettement en année(s)



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### ÉPARGNE ET FINANCEMENT

#### COMMENTAIRES

La CAF nette est stable à fin 2025 à 927k€, comme évoqué sur la partie fonctionnement de ce ROB. La projection à fin 2026 table sur une CAF nette en recul léger à 834k€. Pour y parvenir voire pour l'améliorer, les efforts de gestion en fonctionnement devront être poursuivis, malgré un contexte budgétaire national générant de grosses incertitudes.

#### Soldes d'épargne



#### Mode de financement



	Epargne de gestion	Epargne brute	Epargne nette	Évol.
	2024	2025	2026	
Epargne de gestion	2 007,3 k€	1 403,6 k€	1 669,0 k€	-8,8 %
Epargne brute	1 865,3 k€	1 655,5 k€	1 493,2 k€	-10,5 %
Epargne nette	911,5 k€	928,6 k€	831,8 k€	-4,5 %

	Epargne brute	Recettes invest	Solde de dette	Évol.
	2024	2025	2026	
Epargne brute	1 865,3 k€	2 041,4 k€	1 493,2 k€	-10,5 %
Recettes d'investissement			15 095,6 k€	171,9 %
Solde de dette	-953,8 k€	573,1 k€	-661,5 k€	-15,7 %

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

### VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	2024	2025	2026	% an
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)</b>	<b>18 955,7</b>	<b>19 445,9</b>	<b>19 043,3</b>	<b>0,23 %</b>
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	18 914,6	19 030,1	19 043,3	0,34 %
dont fiscalité directe locale (R731)	4 453,4	4 493,7	4 490,8	0,42 %
dont dotations & participations (R74)	6 633,3	6 705,7	6 774,6	1,06 %
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 090,4</b>	<b>17 790,4</b>	<b>17 550,1</b>	<b>1,34 %</b>
<b>DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 &amp; D68)</b>	<b>16 907,2</b>	<b>17 626,5</b>	<b>17 374,3</b>	<b>1,37 %</b>
dont dépenses de personnel (D012)	9 417,1	9 442,9	9 724,5	1,62 %
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	<b>2 007,3</b>	<b>1 403,6</b>	<b>1 669,0</b>	<b>-8,82 %</b>
Frais financiers	169,9	163,6	175,8	1,73 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	27,8	415,4	0,0	-98,66 %
<b>ÉPARGNE BRUTE (CAF)</b>	<b>1 865,3</b>	<b>1 655,5</b>	<b>1 493,2</b>	<b>-10,53 %</b>
<b>CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)</b>	<b>1 865,3</b>	<b>1 655,5</b>	<b>1 493,2</b>	<b>-10,53 %</b>
Amortissement du capital de la dette	953,8	726,9	661,5	-16,73 %
<b>ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)</b>	<b>911,5</b>	<b>928,6</b>	<b>831,8</b>	<b>-4,47 %</b>
<b>CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)</b>	<b>911,5</b>	<b>928,6</b>	<b>831,8</b>	<b>-4,47 %</b>
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)</b>	<b>6 106,3</b>	<b>6 237,2</b>	<b>22 448,1</b>	<b>91,74 %</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)</b>	<b>2 041,4</b>	<b>1 629,1</b>	<b>15 095,6</b>	<b>171,93 %</b>
EMPRUNTS NOUVEAUX	0,0	1 300,0	0,0	-
<b>SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ</b>	<b>13 174,6</b>	<b>11 028,6</b>	<b>8 649,1</b>	<b>-18,98 %</b>
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12</b>	<b>10 021,2</b>	<b>8 649,1</b>	<b>2 128,3</b>	<b>-53,91 %</b>
<b>ENCOURS DE DETTE AU 31/12</b>	<b>6 007,6</b>	<b>6 763,6</b>	<b>6 102,1</b>	<b>0,78 %</b>